

## MODALITES D'INSCRIPTION 2017 2018

Fini les files d'attente ! Suite à vos demandes, nous vous proposons, cette année, une nouvelle procédure d'inscription. Nous espérons qu'elle vous donnera satisfaction.

Elles auront lieu dorénavant sur rendez-vous du 15 au 25 juin pour les réinscriptions et du 26 au 30 pour les nouveaux adhérents. Vous pourrez encore vous inscrire début septembre.

Nous vous informons que nous ne pourrons plus prendre d'inscriptions au-delà des places disponibles,

Les cours individuels reprendront la semaine du 11 septembre et vous serez avertis pour la reprise des cours collectifs.

Vous trouverez ci-joint une fiche d'inscription. Si vous inscrivez plusieurs membres de votre famille, n'oubliez pas de cocher la case prévue à cet effet. Merci de remplir un bulletin par adhérent.

Vous pourrez la ramener en venant finaliser votre (pré)inscription après avoir pris un rendez-vous au préalable.

Vous pouvez pour cela cochez le créneau de votre choix sur l'agenda doodle en pièce jointe, ou prendre rendez-vous par téléphone ou par mail. (Laissez vos possibilités, nous vous rappellerons.)

### Des cours d'éveil sont proposés :

3 ans : petit éveil. (Attention places limitées - 4 à 7 élèves - 30 à 45 min)

4/5 ans : éveil. Classe ouverte si 6 élèves minimum. (45 min à 1h)

5/6 ans : initiation. Classe ouverte si 6 élèves minimum. (45 min à 1h)

Si le nombre d'élèves est trop important, il pourra être ouvert un cours supplémentaire.

Au contraire, si le nombre d'élèves est insuffisant, il y aura un regroupement pour les 4/6 ans uniquement.

On débute la formation musicale en même temps que la formation instrumentale à partir de 7 ans (ou entrée en CE1) – (45 min à 1h).

Ce cours est indispensable à l'apprentissage musical auquel on s'engage réciproquement.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Petit éveil				*		
éveil				*		
initiation				*		
FM 1 A/B Delphine	*					
FM 1 B/C Julie					*	
FM atelier		À confirmer				
FM atelier débutants + 12 ans	En fonction du nombre d'inscriptions					
FM 2 atelier						
FM atelier Adultes					*	

minimum 8 élèves pour chacun de ces cours avec possibilité d'ouvrir un cours supplémentaire selon les effectifs.

### Cours d'instrument :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	samedi
Accordéon D.		X				
Basse			X			
Batterie		X	X		X	
Clarinette					X	
Cuivre					X	
Flûte traversière					X	
Guitare/Mandoline		X	X	X		X
Piano	Jours à confirmer					
Saxophone					X	
Violon	X					

Les cours d'instrument ont une durée de 20 à 30 min, en fonction de l'âge et du niveau de l'élève. L'école préconise, dans la mesure du possible, le regroupement d'élèves de même niveau. Cela permet de proposer une durée de cours supérieure (par exemple, 3 élèves auraient de cette manière 1 heure de cours).

### Classe à Horaires Aménagés :

En partenariat avec le collège, les cours à horaires aménagés auront lieu le vendredi après midi de 13h45 à 16h45.

Ils sont réservés aux instruments à vent suivants : Flûte traversière, clarinette, Saxophone, cornet, trompette et Tuba.

Le nombre de places étant limitées, nous donnerons la priorité aux élèves débutants une pratique instrumentale. Une lettre de motivation est également demandée. (voir fiche d'inscription particulière via le CEG).

### Pratiques collectives :

Dans le cadre de la transversalité de son enseignement, l'école de musique propose et encourage diverses possibilités pour favoriser la pratique collective :

- Chant choral : enfants (mardi) et adultes (tous niveaux – lundi 20h30)
- Atelier vocal adultes (niveau requis - lundi)
- Orchestre à cordes (lundi)
- Atelier traditionnel, musiques du monde (mardi)
- Atelier grands vents (vendredi)
- Atelier Banda (vendredi)
- Atelier Rock (samedi)
- Ensembles de la classe guitare (plusieurs groupes de niveau possibles le mercredi)

Ces activités musicales complémentaires sont gratuites pour les élèves inscrits à l'école de musique et à jour de leurs cotisations.

Il est par ailleurs possible de s'inscrire à plusieurs de ces activités.

Tout au long de l'année, nous recommandons à tous nos élèves, avec l'accord de leur(s) professeur(s), de partager avec un public le résultat de leur travail en participant aux sorties "musiques itinérantes" ou "auditions internes"....